

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
de la communauté de communes Sauer Pechelbronn**

séance du 16/12/2019

Date de la convocation:
09/12/2019
Date d'affichage:
10/12/2019

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 32

L' an 2019 et le 16 Décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Elus présents : M. HAAS Jean-Marie

Titulaire, Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DESCHLER Annie, DUDT Lysianne, Mme GARDON Karine, LEDIG Evelyne, ROTH Marie-Louise, WEISS Marie-Line, MM : ATZENHOFFER Alphonse, BALL Jean-Claude, FUCHS Alain, ISEL Roger, JULLY Jean-Marie, KAISER Francis, KREISS Alfred, MULLER Jean, NICASTRO Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER Dominique, RICHERT Robert, SCHERTZ Christophe, SCHLOSSER Charles, SCHNEIDER Dominique, SCHNEIDER Francis, SCHNEPP Franck, SITTER Pierrot, THALMANN Alfred, WEISBECKER Jean, WEISS Damien, WERNERT Stéphane

Suppléant – délégation de vote : /

Suppléants - sans délégation vote : Mmes KOCHER Bernadette, ZUGMEYER Danielle, MM OSTER Rémy, LETZELTER Alain

Elus excusés - procuration : Mme DUTEY Sylvie à M. WEISS Damien, M. SIGRIST Benoît à M. FUCHS Alain,

Elu excusé : M KLIPFEL Jean-Louis

Suppléants excusés : MM RAUSCHER Bernard, FUCHS Thierry, OTT Olivier, HOCH Georges

Elus absents: titulaires : Mme HASENFRATZ Rachel, M. SUSS Charles

Suppléants : Mmes SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline, MM WEGMANN Alain, FISCHER Alain, WEHRUNG Freddy, ROMIAN Serge, NIEDERER Gérard

Secrétaire de séance : Charles SCHLOSSER.

Réf : 087.2019
Vote : A La majorité
Pour : 31
Contre : 1
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Oui

087.2019 : Approbation du protocole et contrat de territoire d'industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération 17SP-849 relative à l'adoption du SRDEII du Grand Est par l'assemblée régionale,

Vu l'arrêté préfectoral 2017/419 portant sur l'approbation du SRDEII de la Région Grand Est,

Vu les travaux et délibérations du Conseil Régional du Grand Est relatives aux principes et modalités des contrats territoire d'industries

Vu les délibérations des autres partenaires publics signataires de la démarche,

Vu les partenaires économiques et industriels signataires de la démarche, et leurs réseaux,

Vu les réseaux consulaires signataires de la démarche,

Considérant le POCE de l'Alsace du Nord,

Considérant le conseil national de l'industrie, réuni le 22.11.2018 et identifiant le territoire « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg - Nord Alsace » comme Territoire d'industrie,

Considérant la réunion de présentation aux DGS organisée par la Maison de la Région Grand Est de Saverne – Haguenau en date du 28.03.2019 et approuvant le lancement de la démarche mi-mai 2019,

Considérant le comité local de projet de l'initiative Territoire d'Industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg - Nord Alsace » organisé par la Maison de la Région Grand Est de Saverne – Haguenau le 25/06/2019 avec pour objet l'installation du comité et l'identification des porteurs de projet (binôme élu-entreprise) des fiches-actions,

Considérant le comité local de projet de l'initiative Territoire d'Industrie « Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg - Nord Alsace » organisé par la Maison de la Région Grand Est de Saverne – Haguenau réuni le 03.09.2019 avec pour objet la rédaction des fiches-actions et leur présentation au délégué interministériel le 02.10.2019

Considérant l'assemblée générale des Territoires d'industrie en date du 20.11.2019 - salon Industrie 4.0 à Mulhouse en vue de la signature des 10 protocoles Territoires d'industrie de la Région Grand Est entre la ministre et le Président de Région,

Considérant la présentation en bureau exécutif du 02.12.2019 du projet de contrat du territoire d'industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace avec un accord de principe des membres,

Considérant le contrat de territoire d'industrie, identifiant les enjeux du territoire Alsace Bossue, Saverne, Sarrebourg Nord Alsace, posant le diagnostic, ambitions et priorités, les actions déjà engagées, les modalités

de gouvernance et de pilotage local, le plan d'action et sa déclinaison autour de 4 axes structurants, et les fiches actions,

Considérant l'intérêt pour le territoire intercommunal d'être présent au sein des institutionnels dans cette démarche portée par la Région, et la plus-value de a présence dans ce réseau d'acteurs réunis autour de 4 axes : innover, recruter, attirer, simplifier,

Considérant le plan de développement durable pour le territoire Sauer-Pechelbronn, définit en 5 axes stratégiques, qui structurent logiquement nos projets, et déterminant 7 incontournables,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une voix contre, décide :

- **D'approuver l'engagement de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn dans la démarche de contractualisation du territoire d'industrie Alsace Bossue –Saverne – Sarrebourg Nord Alsace, en partenariat avec la Région Grand-Est, chef de file, et les autres signataires institutionnels, partenaires économiques et industriels et leurs réseaux, et réseaux consulaires,**
- **De valider les termes du contrat de territoire d'industrie, structuré identifiant les enjeux de territoire, autour de 4 axes principaux : innover, recruter, attirer, simplifier, et définissant les modalités de gouvernance locale,**
- **De prendre acte des fiches actions en découlant, dans lesquels les projets intercommunaux s'inscrivent,**
- **D'autoriser le président à signer le contrat de territoire d'industrie Alsace Bossue – Saverne – Sarrebourg – Nord Alsace et tous autres actes s'y rapportant,**
- **D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 17/12/2019

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Jean-Marie HAAS